

Dynamiques intra et interprofessionnelles à l'épreuve des politiques du sport, de la santé et de l'éducation

Claire Perrin | Lilian Pichot | Carine Énard

Amphithéâtre - UFR STAPS Lyon 1 Université

8h45 > 9h15	Accueil
9h15 > 9h30	Introduction
9h30 > 10h30	Charles Gadéa , Université Paris Nanterre, IDHES L'État et les écologies liées.
10h30 > 11h	Igor Martinache , Université Paris Nanterre, ISP UMR 7220 Les centres de santé, un lieu privilégié pour la (re)configuration des professionnalités ?
11h > 11h30	Clément Perrier , Université de Nîmes, APSY-V A l'interface des politiques éducatives, sportives et de santé : recompositions professionnelles et formations en STAPS face à l'action publique territoriale
12h > 13h45	Pause déjeuner
13h45 > 14h45	Xavier Pons , Université Lyon 2, ECP, CRIS Sciences Po La fabrique des politiques d'éducation en France : de moins en moins avec les groupes professionnels ?
14h45 > 15h30	Fanny Raingeaud , Université Gustave Eiffel, ACP Les professions à l'épreuve des dispositifs d'action publique en santé en éducation physique et sportive (EPS).
15h30 > 15h45	Conclusion & perspectives
16h > 17h30	Assemblée Générale 3SLF

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 4 juin 2026 : [lien d'inscription](#)

Dynamiques intra et interprofessionnelles à l'épreuve des politiques de la santé et de l'éducation

Claire Perrin | Professeure des universités, Lyon 1 Université Claude Bernard, L-ViS

Lilian Pichot | Professeur des universités, Université de Strasbourg, E3S

Carine Érard | Maîtresse de conférences HDR, Université de Bourgogne, IREDU

Cette journée d'étude de la 3SLF a pour ambition d'analyser comment les transformations de l'intervention étatique et territoriale redessinent les contours du périmètre d'intervention, les identités et les pratiques des acteurs évoluant aux interfaces du sport, de la santé et de l'éducation. Au-delà des groupes professionnels structurés sur le modèle des professions autonomes comme les professeurs d'éducation physique et sportive, les activités professionnelles en lien avec le sport, la santé et l'éducation se multiplient. Des groupes professionnels émergent comme celui des enseignants en APA (Perrin, 2021, d'autres évoluent comme celui des éducateurs territoriaux des APS et les Maîtres-nageurs (Camporelli, 2025). L'État, n'est pas étranger à ces dynamiques professionnelles.

Depuis plusieurs décennies, l'action publique ne se déploie plus uniquement de manière pyramidale. Elle se caractérise par la mise en place de dispositifs et une injonction croissante à l'intersectorialité soutenue par une approche interministérielle. La sociologie de l'action publique étudie les rôles des instruments de régulation qui imposent des logiques partenariales en bousculant les cadres établis. Qu'il s'agisse de la « fabrique » des politiques éducatives, des politiques du sport-santé ou celles de l'exercice coordonné en santé, les réformes agissent comme des révélateurs des tensions entre échelles nationales et locales, produisant une « redéfinition permanente des écologies professionnelles » face aux choix instables de l'action publique (Xavier Pons, 2024).

Sous l'effet de ces politiques, les groupes professionnels sont en mutation (Demazière et Gadéa, 2009). En mobilisant l'approche d'Andrew Abbott (1988) sur les luttes de juridiction qui s'inscrivent dans des écologies liées, nous observerons comment les acteurs professionnels négocient leur périmètre d'intervention à partir du contrôle d'un corps de connaissances théoriques et pratiques spécifiques. L'émergence de nouvelles missions à l'interface du sport, de la santé et de l'éducation questionne les hiérarchies établies, brouillent les frontières entre les mondes sociaux, produit une redéfinition des professionnalités avec un glissement d'une expertise technique vers des missions de coordination et d'ingénierie, une forme d'« hybridation » parfois vécue comme une perte de sens ou une déprofessionnalisation (Freidson, 1994).

L'action publique territoriale amène les acteurs à se repositionner sans cesse, créant des incertitudes tout autant que des opportunités de recomposition.

Cette journée propose de dépasser les cloisonnements sectoriels pour tenter de comprendre si nous assistons à un épuisement du modèle professionnel face au développement de nouvelles formes de professionnalités capables de naviguer entre les injonctions de l'État et les besoins des territoires. Assistons-nous finalement à une troisième logique (Freidson, 1994) ou à un morcellement des juridictions professionnelles traditionnelles ?

Elle interroge le rôle des dispositifs « sport-santé » comme des dispositifs éducatifs : reposent-ils davantage sur une logique professionnelle qui garantit l'expertise des intervenants et leur juste coordination, ou sur une logique bureaucratique renvoyant à une forme de mise sous tutelle administrative ? Elle interroge par ailleurs la capacité des groupes professionnels à rester des acteurs centraux de la décision publique, à remettre en question le bien-fondé des cadres prescriptifs et unidirectionnels définis par l'État et ses organes déconcentrés, à participer au processus de renormalisation constitutif de l'action coordonnée et optimisée des forces professionnelles en présence, dans un contexte où les modèles de gouvernance tendent parfois à se construire sans eux (Pons, 2024).

Références :

- Abbott, A. (1988). *The System of Professions : An Essay on the Division of Expert Labor*. University of Chicago Press.
- Camporelli, F. (2025). « Maître-nageur-sauveteur : ascension sociale et expérience du déclassement ». *Revue Staps*. 2(150) : 47-66.
- Demazière, D. & Gadéa, C. (Dir.) (2009). *Sociologie des groupes professionnels*. La Découverte.
- Freidson, E. (1994) *Professionalism Reborn, Policy and Prophecy*. Cambridge (United Kingdom) : Cambridge University Press.
- Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.
- Perrin, C. (2021) « L'intervention en AP auprès des patients en affection de longue durée : entre professionnalité émergente et organisations innovantes » in *Le sport-santé : sociologie d'une nouvelle catégorie de l'action publique*, Gasparini W. et Knobé S., Presses Universitaires de Strasbourg, 2021.
- Perrin, C., Perrier C. (2022). Le gouvernement des corps au point de rencontre des mondes du sport et de la santé par voie de prescription, in Perrin C., Perrier C. et Issanchou D. *Bouger pour la santé ! Analyses sociologiques d'une injonction contemporaine*, PUG/UGA
- Pons, X. (2024). *La fabrique des politiques d'éducation*. Paris, PUF.

Charles Gadéa

Professeur de sociologie
Université Paris Nanterre
IDHES (UMR 8533)

L'État et les écologies liées.

La sociologie anglo-américaine des professions a promu l'image de professions autonomes, organisées avec l'aval de l'Etat mais en dehors de lui, et procédant elles-mêmes à la formation et la certification de leurs membres, ainsi qu'au contrôle de leur activité. En réalité, ce modèle ne concerne qu'une minorité de cas, surtout en Europe, où l'Etat a souvent tenu et continue à tenir un rôle central, aussi bien dans l'émergence des groupes professionnels que dans la formation et l'emploi de leurs membres ou la réglementation des activités. La sociologie française des groupes professionnels, qui ne se restreint pas au seul cas des professions mais s'ouvre à l'ensemble des activités professionnelles, est mieux à même de saisir la diversité des cas de figure et des positions envers l'Etat. Elle permet d'appréhender la notion d'écologie liée proposée par Abbott dans un cadre plus large et plus ouvert, incluant une large palette d'acteurs de la gouvernance publique participant à la régulation des activités professionnelles.

Igor Martinache

Maître de conférences Université
Paris Nanterre Institut des sciences
sociales du politiques (ISP, UMR
7220)

Analyse des (re)configurations des professionnalités de la santé dans l'ANR TRASS : le cas des centres de santé.

Les centres de santé sont des structures d'exercice coordonné qui ont la particularité de salarier l'ensemble de leur personnel sans pour autant hospitaliser les patient.es. Ils connaissent un nouvel essor de par la conjonction entre un cadre législatif prenant en compte leurs spécificités et l'évolution des aspirations des soignant.es. Ils constituent également un cadre favorable à l'expérimentation en santé et à ce titre constituent un lieu privilégié de développement de professions émergentes (IPA, médiateur.rices en santé, éducateur.rices en APA, etc.) mais aussi de reconfigurations de professions plus anciennes. Cette communication qui s'appuie sur l'enquête collective TRASS financée par l'ANR auprès de centres de statuts et territoires variés propose ainsi d'analyser ce que le travail en centre fait aux professionnalités, en montrant notamment que ces effets sont très largement dépendants du contexte et mettent en évidence certaines contradictions du système de santé français actuel.

Clément Perrier

Maître de conférences

Université de Nîmes,

Laboratoire APSY : Vulnérabilités

A l'interface des politiques éducatives, sportives et de santé : recompositions professionnelles et formations en STAPS face à l'action publique territoriale.

Cette communication analyse les effets des politiques éducatives, sportives et de santé sur la reconnaissance et les recompositions professionnelles dans les territoires, à partir du cas des formations et des professions issues des UFR STAPS. Inscrite théoriquement dans une sociologie de l'action publique (Dubois, 2009 ; 2013), elle interroge la manière dont les politiques territoriales, marquées par la sectorisation et la montée en puissance des dispositifs partenariaux, reconfigurent les frontières professionnelles, les attentes institutionnelles et les formes de légitimité des acteurs formés en STAPS. L'analyse repose sur un corpus empirique constitué d'une centaine d'entretiens semi-directifs menés auprès de services déconcentrés de l'État, de collectivités territoriales et d'acteurs partenaires (associations, structures sport-santé, établissements de formation), ainsi que sur des analyses de réseaux conduites dans plusieurs territoires. Les résultats mettent en évidence que l'entrecroisement des politiques éducatives, sportives et de santé génère des injonctions transversales qui incitent les acteurs à se positionner à l'interface des secteurs, sans que les cadres d'action publique ne clarifient véritablement les rôles, les compétences et les responsabilités attendues. Cette situation favorise un brouillage des frontières professionnelles, alimenté par la faible lisibilité des dispositifs pour les acteurs partenaires comme pour les publics, et participe à des recompositions professionnelles marquées par l'incertitude et la négociation permanente des légitimités. La communication met alors en évidence des recompositions différenciées des professionnalités, prises entre injonctions à l'intersectorialité, diversification des rôles et incertitudes statutaires, contribuant ainsi à renouveler l'analyse des dynamiques intra et interprofessionnelles à l'épreuve des politiques publiques contemporaines.

Xavier Pons

Professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation

INSPÉ, Lyon 1 Université Claude Bernard

Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP), Associé au CRIS-Sciences Po



La fabrique des politiques de l'éducation en France : de moins en moins avec les groupes professionnels ?

Dans cette intervention, nous revenons sur trois modèles de fabrique des politiques d'éducation qui se sont sédimentés en France depuis la fin des années 1940 et sur la place qu'ils accordent à la prise en compte des intérêts de divers groupes professionnels dans cette fabrique. Ces modèles - la communauté de politique publique, la décommunautarisation et le puzzle accéléré - ont été mis en évidence dans un ouvrage récent (Puf, 2024) à partir d'une vaste revue de littérature. Si la tendance a priori est bien à la moindre importance accordée aux spécialisations professionnelles sectorielles durables, les effets de ces choix de fabrique ne sauraient se réduire à une stricte déprofessionnalisation des acteurs concernés par les réformes. On assiste plutôt à une redéfinition permanente des écologies professionnelles en présence au gré des choix instables de fabrique, au risque pour certains groupes ou segments professionnels de l'épuisement professionnel et de la perte de sens.

Fanny Ringeaud

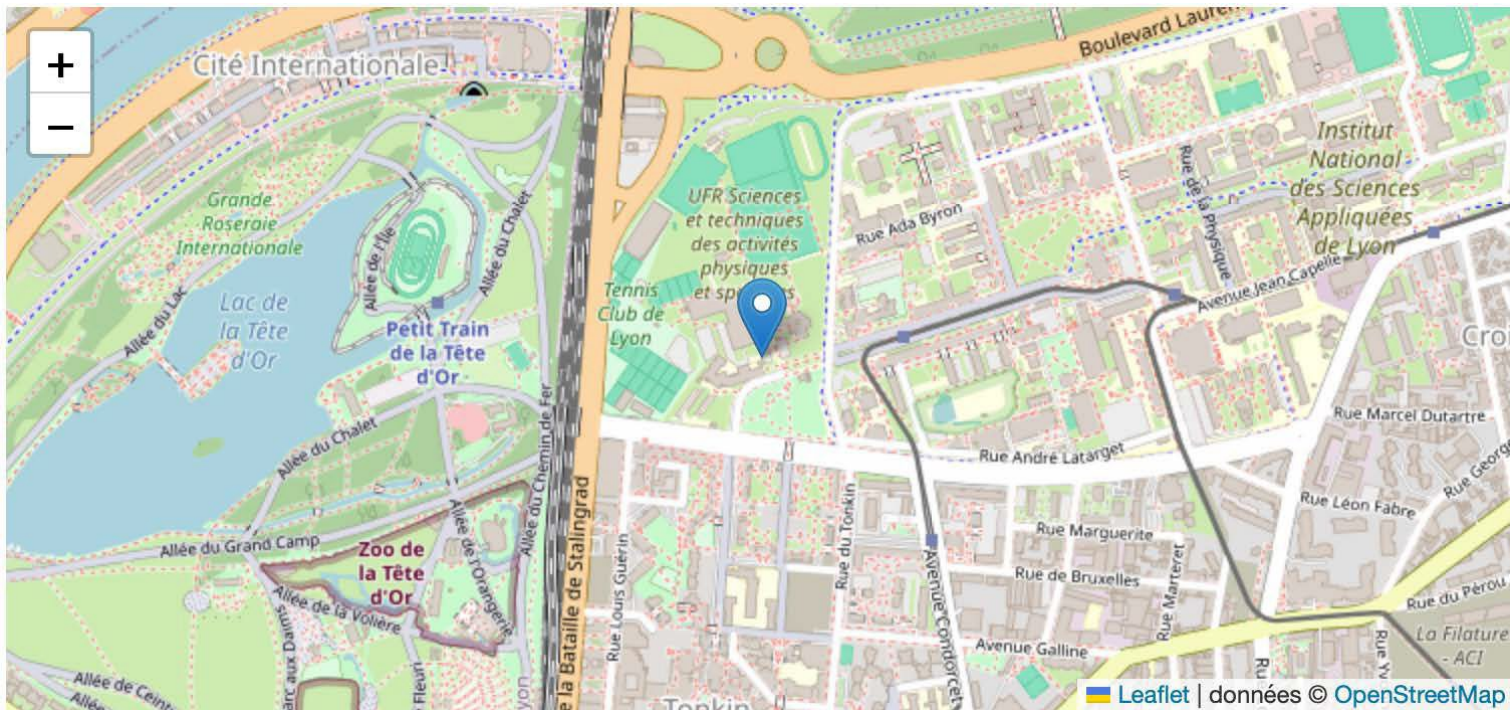
ATER Université Gustave Eiffel

ACP (Analyse comparée des pouvoirs, EA 3350)

Les professions à l'épreuve des dispositifs d'action publique en éducation physique et sportive (EPS).

Depuis 2018, s'inscrivant dans la politique "sport à l'école" menée de concert par les ministères de l'Éducation Nationale et des Sports, les dispositifs tels que le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) modifient le paysage professionnel de l'EPS dans le premier degré. Faisant la part belle aux partenariats, le SRAV promeut l'intervention d'éducateurs sportifs auprès des professeur.es des écoles. Associée au développement récent de diplômes en lien avec la mobilité à vélo (CQP animateur Mobilité Vélo), on assiste à la reconfiguration des frontières des groupes professionnels intervenant sur le vélo et/ou dans l'école en EPS. Cette action publique n'est pas sans incidences sur les professionnel.les de l'école. Les acteurs intermédiaires que sont les conseiller.ères pédagogiques départementaux.ales, chargé du déploiement territorial de ces dispositifs voient leur métier évoluer au gré des missions de coordination qu'ils se voient attribuées. Cette communication aura pour objectif d'interroger l'évolution des professions qui interagissent dans le cadre de cette action publique qui touche l'EPS du premier degré et de questionner les effets sur les hiérarchies professionnelles qui se jouent dans la classe.

PLAN DU CAMPUS - LYON 1 UNIVERSITÉ



Pour vous rendre à l'UFR Staps :

En tramway depuis la gare de la Part-Dieu : sortir de la gare côté « Vivier Merle » et prendre le tramway T1 ou T3 en direction de l'IUT Feysine. Arrêt « Université Lyon 1 »

En voiture : plan d'accès général

